

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE**

_____/INS/DG/DCR



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**NATIONAL INSTITUTE OF
STATISTICS**

46^{ème} SESSION DE LA COMMISSION STATISTIQUE DES NATIONS UNIES

New-York, du 27 février au 06 mars 2015

RELEVÉ DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Une délégation conduite par M. Joseph TEDOU, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) qu'assistait M. Barnabé OKOUDA, Chef de Département de la Coordination et de la Recherche à l'INS, s'est rendue à New-York du 25 février au 06 mars 2015, en vue de prendre part aux travaux de la 46^{ème} session de la Commission statistique des Nations Unies. La délégation tient à remercier la Mission Permanente du Cameroun auprès des Nations Unies à New York pour les facilités offertes pour le bon déroulement de la mission.

Elle se réjouit particulièrement des échanges utiles qu'elle a eus avec la Mission sur l'Agenda Post 2015 (AP 2015), notamment en ce qui concerne la définition du cadre des indicateurs de suivi et de mesure de l'attente des Objectifs de Développement Durable (ODD).

1. ORGANISATION DES TRAVAUX

Selon les procédures de la Commission, les points inscrits à l'ordre du jour sont de deux types : (1) les points inscrits pour discussion sur lesquels les pays membres et les organisations internationales sont invités à prendre des décisions et (2) les points inscrits pour information.

En marge des séances plénières et des sessions thématiques ou sectorielles, des rencontres restreintes à des pays ou à des organisations ont été organisées. Dans ce registre, il ya lieu de noter la session de la Commission statistique pour l'Afrique (STATCOM-Africa), la session de la Commission statistique des pays membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) ; la réunion spéciale pour le groupe de pays propriétaires du progiciel ERETES pour l'élaboration des comptes nationaux, et divers ateliers techniques pour les groupes de travail auxquels appartiennent les membres de la délégation camerounaise. D'autres rencontres en « one-to-one » ont également ponctué le cours de la mission.

1.1 Ouverture des travaux

L'ouverture officielle des travaux a eu lieu le mardi 03 mars 2015, sous la présidence du Sous-secrétaire Général Adjoint pour les Affaires Economiques et Sociales.

Dans son discours, **le Secrétaire Général Adjoint** a loué le rôle que joue la Commission statistique de l'Organisation des Nations Unies (COMSTAT/ONU) comme instrument essentiel de mise en place d'une infrastructure pour l'information globale au profit de tous les Etats membres.

Concernant l'actualité courante, le Sous-secrétaire Général a salué le travail en cours du groupe de travail et du comité intergouvernemental d'experts sur le développement durable pour la formulation du nouvel agenda de développement des Nations Unies après 2015 (Agenda Post-2015).

Il a reconnu que la statistique a un rôle central et critique à jouer dans ce processus à partir de la formulation jusqu'au suivi évaluation des résultats.

Le Sous-secrétaire Général a ensuite introduit la thématique de la **session : « Better data for better lives »** : des bonnes statistiques pour des vies meilleures. Celle-ci implique que l'Agenda Post 2015 de développement durable devra exiger des statistiques de bonne qualité pour garantir sa réussite. Il en est ainsi des nouvelles approches de mesure du développement en cours de discussion.

Il a exhorté la Commission à s'investir pleinement par la réussite de l'adoption de cet agenda global de développement selon la formule « **NO ONE BEHIND** ».

1.2. Election du Bureau de la Commission

En respect des procédures en vigueur, **Monsieur John Pullinger** de nationalité britannique a été élu Président du Bureau de la Commission. Selon les usages diplomatiques et protocolaires en vigueur, les trois (03) vice-présidents (Hongrie, Chine et Barbades) ont également été élus.

Le Cameroun a été honoré pour la troisième année consécutive par l'élection de **M. Joseph TEDOU**, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique au poste de Rapporteur Général de la session. Le Secrétariat technique était assuré par l'équipe de la Division Statistique des Nations Unies (DSNU).

2. RELEVÉ DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

2.1 Conclusions et recommandations relatives aux points inscrits pour discussion

Décision 1: Sur les statistiques en soutien à l'agenda de développement Post-2015

(i) les mesures élargies des progrès

La Commission a exprimé ses félicitations au Groupe Technique des amis du Président auquel le Cameroun a participé pour la qualité du rapport produit dans les délais. Elle a soutenu le projet de mise en place d'un cadre de référence pour les indicateurs de suivi de l'Agenda Post 2015 (AP 2015).

La Commission a adopté la feuille de route proposée pour la conception et la mise en œuvre de ce cadre de référence des indicateurs de suivi devant conduire à son adoption lors de la 47^e session en 2016. En effet, la Commission reconnaît que le développement d'un cadre de référence robuste et de qualité est un processus hautement technique qui nécessite beaucoup d'efforts et de la minutie.

La Commission recommande qu'étant donné les contraintes de capacités dans les Etats membres, le cadre de référence devrait se limiter à un nombre raisonnable d'indicateurs et devrait être construit en capitalisant sur l'expérience des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Elle a attiré l'attention sur la liste préliminaire présentée (17 ODD, 169 cibles et environ 300 indicateurs) pour servir aux négociations intergouvernementales de mars 2015. Elle tient à rappeler que cette proposition préliminaire est susceptible d'être modifiée aux termes des discussions techniques.

La Commission a entériné la formation d'un groupe technique d'experts inter-agences sur les indicateurs des ODD. Elle a insisté sur la nécessité pour les INS d'assurer le leadership et la coordination du processus afin de garantir une meilleure appropriation nationale et que les mécanismes existant au niveau régional soient consolidés.

La Commission a soutenu la formation d'un Groupe de haut niveau pour apporter un leadership stratégique dans le processus de mise en œuvre des ODD. Ce Groupe aura pour mission de veiller à ce que le suivi/évaluation de l'AP 2015 soit bien approprié par les Etats. La Commission plaide pour le renforcement des capacités, le partenariat et la coordination du suivi/évaluation de l'AP 2015.

Elle rappelle la nécessité urgente d'investir dans les capacités statistiques des pays en développement dans le but de mesurer les progrès dans l'AP 2015 au niveau national, régional et mondial.

Tout ceci devrait évidemment se faire dans le respect des principes fondamentaux de la statistique officielle et en ligne avec les Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS).

(ii) Sur les questions émergentes: la révolution des données

La Commission a reconnu que les défis posés pour le suivi des ODD vont exiger des investissements supplémentaires pour améliorer les capacités statistiques y compris la collecte des données dans les pays en développement. Elle a souligné que le but principal de la révolution numérique est de rendre les données disponibles pour tous.

La Commission reconnaît que la révolution des données présente de nouvelles opportunités pour les Systèmes Statistiques Nationaux (SSN), qu'elle exige des mécanismes innovants de gouvernance entre parties prenantes pour l'utilisation des nouvelles sources. La révolution numérique va entraîner un changement culturel pour les statistiques et par conséquent, exige d'améliorer la formation pour tous les acteurs.

Elle a souligné que les INS devraient jouer un rôle central de coordination incluant la validation des données en permanence de l'extérieur du SSN pour se rassurer qu'elles sont conformes aux Principes fondamentaux de la statistique officielle (PFSO).

A la demande de la DSNU, la Commission recommande de produire des guides d'utilisation et de bonnes pratiques. Elle recommande une mise à jour des SNDS pour intégrer cette nouvelle donne.

(iii) Sur les Big data

La Commission a adopté le rapport et félicité le groupe de travail mondial sur les Big Data (GTM) pour les statistiques officielles, groupe de travail auquel le Cameroun fait partie.

Elle a validé la feuille de route du GTM en lui recommandant de veiller à une bonne coordination des activités, notamment en ce qui concerne : (a) le partage d'expériences et les leçons tirées des projets récents ou en cours sur les Big Data; (b) l'impératif de veiller à garantir la qualité du fait de l'utilisation des Big Data dans les statistiques officielles; (c) le retard technologique des Pays en développement et donc, de faire un plaidoyer en faveur des financements pour leur permettre de participer à cette dynamique ; (d) le cadre législatif pour l'accès aux sources des Big Data, en particulier des sources relevant du secteur privé et autres sources internationales (satellite et media sociaux, etc.); (e) le renforcement des capacités, notamment le capital humain en matière de science et technique pour aborder de façon considérable les Big Data; (f) la nécessité de ressortir et

d'expliquer les limites Big Data pour les statistiques officielles; (g) l'établissement des partenariats nécessaires avec le secteur privé et les milieux universitaires et de recherche.

Toutefois, la Commission a insisté sur le besoin de rappeler que les Big Data devraient être vues comme une source de données secondaires, et dans ce sens, l'utilisation des sources administratives doit continuer à être privilégiée.

(iv) L'agenda de transformation pour les statistiques officielles

La Commission a entériné les conclusions de la conférence internationale sur la modernisation des systèmes statistiques en se focalisant de manière non exclusive sur les domaines tels que: i) la coordination du système statistique mondial/global; ii) la communication et le plaidoyer; iii) la collecte des données, le traitement et la dissémination à travers des systèmes statistiques intégrés; iv) les méthodes innovantes, les outils et les infrastructures TIC; v) la formation et le renforcement des capacités.

La Commission a reconnu que la modernisation des appareils statistiques requiert une nouvelle architecture pour la collecte, le traitement et la diffusion des informations.

Elle a reconnu la nécessité de bien coordonner le renforcement des capacités techniques et managériales au niveau global, régional et national. Elle recommande que les exigences/contraintes financières, humaines et technologiques soient bien articulées et formulées puis soumises à la 3^{ème} conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra en juillet 2015 à Addis Abeba en Ethiopie.

Décision 2: Sur les recensements de la population et de l'habitat

La Commission a adopté le rapport d'évaluation du Secrétaire Général sur le round 2010. Elle a reconnu que pendant ce round, bon nombre de pays ont conduit avec succès des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) avec des innovations sur les méthodes et les technologies modernes utilisées.

Elle a salué et apprécié les pays qui ont apporté un soutien bilatéral, y compris la coopération Sud-Sud, à travers la formation, l'assistance technique, la mutualisation des équipements, etc. Elle souhaite que cette tendance se poursuive pendant le round 2020.

La Commission a souligné l'importance critique des RGPH pour l'agenda post 2015, notamment le suivi des indicateurs des ODD.

Elle a validé le projet de résolution sur le round 2020 à soumettre au Conseil Economique et Social pour adoption, et a adopté le manuel des principes et recommandations pour les RGPH révision 3 et a encouragé les pays à les mettre en œuvre.

La Commission a admis que beaucoup d'Etats font face à des contraintes techniques et financières et que cela requiert des soutiens y compris dans l'utilisation des technologies avancées et des données de sources administratives pour le round 2020 des RGPH.

A ce sujet, le Brésil a organisé en marge des travaux une rencontre avec les pays africains pour proposer son appui technique et logistique lors de ce round 2020.

Le Cameroun a exprimé son intention. De même, une équipe de **US Bureau of Census** a proposé ses services sous forme d'appui technique au Cameroun pour son prochain RGPH. A cet effet, un

rapprochement avec le bureau local de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) est nécessaire.

Décision 3: Sur les statistiques de criminalité

La Commission a salué le travail abattu par l'Office des Nations Unies contre les Drogues et la Criminalité (UNODC) et l'Institut National de Statistique et de Géographie du Mexique (INEGI) et leurs partenaires et a adopté la classification internationale de crimes à des fins statistiques et a invité les États et organisations internationales à la mettre en œuvre.

Cette classification est admise comme cadre de normalisation nationale pour la collecte des données de sources administratives et des enquêtes statistiques y relatives et comme outil d'analyse.

Elle a encouragé les États membres et les Organisations internationales à renforcer leur dispositif statistique sur la criminalité et à l'inclure dans les SNDS.

Décision 4: Sur les statistiques des réfugiés et les déplacés internes

La Commission a admis l'intérêt croissant de parvenir à une harmonisation des définitions, nomenclatures, méthodes de collecte des données sur les chercheurs d'asile et les déplacés internes.

Elle a entériné la proposition d'organiser une conférence internationale à cet effet.

Ladite conférence sera organisée par la Turquie en collaboration avec Eurostat et d'autres partenaires.

Décision 5: Sur les enquêtes auprès des ménages

La Commission a réaffirmé que les enquêtes auprès des ménages ont constitué et continuent de servir comme une source majeure pour la planification du développement et la prise de décisions. Elle reconnaît que la demande en la matière va croître sensiblement dans cadre du suivi-évaluation des ODD. Cela exige/implique des améliorations/défis en termes de contenu, de qualité, de délais, de financement, de renforcement des capacités pour une meilleure efficacité pour le suivi-évaluation des ODD.

Elle a entériné la formation d'un groupe de travail pour la coordination et l'harmonisation des enquêtes auprès des ménages, lequel devrait s'inspirer des bonnes pratiques dans les pays et tenir compte des contraintes financières auxquelles font face les États.

Elle a validé la proposition de conduire une étude afin de rechercher les approches méthodologiques transversales des différents types d'enquêtes.

Décision 6: Sur les comptes nationaux

La Commission a encouragé la poursuite des efforts pour la mise en application du SCN 2008. Elle s'est félicitée de la disponibilité d'un certain nombre de manuels et guides divers facilitant la mise en application du SCN 2008. Elle a exhorté le Groupe de travail à accélérer la publication de ceux en cours de finalisation et appelé à leur disponibilité dans toutes les langues officielles des Nations Unies.

Elle a recommandé la poursuite de la mise en application du protocole SDMX pour faciliter la transmission des données entre les institutions.

Décision 7: Sur les statistiques de globalisation économique et de commerce international

La Commission a entériné la proposition de développer un manuel sur un système de comptabilité internationale et globale comme cadre de référence pour la mesure du commerce international, de globalisation économique ; ce système devant être compatible avec le SCN 2008.

Le manuel devra encourager l'utilisation des microdonnées, des sources administratives ainsi que des données transnationales tout en préservant la confidentialité. Il devra prendre en considération des formes alternatives de présentation telles que les comptes satellites.

Elle a soutenu l'idée de la création d'un répertoire mondial des entreprises.

Enfin, la Commission a entériné d'établir un groupe de travail inter-secrétariat sur les statistiques du commerce international et la mondialisation économique avec pour mandat entre autres de promouvoir le développement des bases de données internationales, régionales et nationales sur les statistiques du commerce international et de mondialisation.

Décision 8: Les comptes économiques de l'environnement

La Commission a exprimé sa détermination à voir s'accélérer la mise en application du SCEE, grâce à fort leadership pour un développement des actions concrètes pour accompagner les pays dans la mise en œuvre. Elle a relevé l'importance de formuler un plan national commun pour la mise en œuvre du SCEE. Au niveau de chaque pays, en synergie avec les organisations internationales et régionales et soutenir la production des statistiques nécessaires à cet effet.

Elle a exhorté les organisations internationales et sous régionales à développer un programme de travail conjoint de travail, avec une Claire définition des rôles et responsabilités pour éviter les duplications d'efforts.

Elle reconnaît que de bons comptes économiques d'un environnement dépendent de bonnes statistiques de l'environnement.

Elle approuve les progrès réalisés pour la production des notes techniques et les tableaux du cadre central du Système des comptes économiques de l'environnement (SCEE).

Décision 9: Programme de comparaison internationale (PCI)

La Commission a pris acte du rapport d'évaluation du *Round 2011* du PCI. Elle a félicité le Bureau Mondial, le Conseil d'Administration et le Groupe technique du fait que le round 2011 aura connu une augmentation du nombre de pays participants, des améliorations dans la méthodologie de calcul des parités de pouvoir d'achat (PPA), etc.

Elle souhaite que le PCI devienne un axe permanent du programme statistique mondial avec des rounds plus fréquents et réguliers. Elle a salué la reconduction portant sur la méthodologie, le renforcement des capacités et les mécanismes de financement qui devront permettre de raccourcir l'intervalle entre les futurs rounds prenant en compte les besoins des utilisateurs et les capacités des Systèmes Statistiques Nationaux.

A cet effet, la BAD a annoncé son intention de lancer un programme régional en 2016 en attendant le programme global.

En ce qui concerne le prochain round global, il a été rappelé la nécessité de rechercher un équilibre entre l'efficacité et la représentativité des parties prenantes au sein du conseil exécutif mondial du PCI tout en garantissant la transparence dans le processus de prise de décisions;

Elle a remercié la Banque Mondiale pour le soutien accordé au PCI et sa décision de maintenir l'équipe PCI afin d'assurer la continuité.

Décision 10: Sur les statistiques agricoles et du monde rural

La Commission a notamment félicité le Comité de pilotage pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre des composantes clés de la stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales et approuvé en feuille de route. Elle a également salué la production des méthodologies à moindre coût, des manuels et guides et encourage les partenaires régionaux dans leurs efforts de fournir une assistance technique aux pays. Elle exhorte les pays qui ne l'ont pas encore fait à se conformer d'ici 2017, date de la fin de la 1^{ère} phase du programme. A ce sujet, le Cameroun est particulièrement concerné au vu de l'obsolescence de ses recensements agricoles (1983/84).

2.2 Conclusions et recommandations issues des réunions parallèles

2.2.1. Le Forum de Haut Niveau sur le Partenariat pour le Développement des Capacités Statistiques dans le contexte de la révolution numérique.

Dans la pratique, les délégués sont conviés à un Séminaire de haut niveau à la veille officielle de l'ouverture de la session sur un thème transversal qui prépare comme leçon inaugurale pour les points inscrits à l'agenda proprement dit. Le thème de cette année portait sur le partenariat de développement des capacités dans le contexte de la révolution numérique.

2.2.2. Réunion sur la dissémination des normes de diffusion

Le Département des Statistiques du FMI a organisé une réunion à l'intention des Etats membres, sur les normes de diffusion des données. Il s'est agi de présenter les avancées réalisées depuis l'adoption et la mise en œuvre du Système Général de Diffusion des Données (SGDD) auquel a souscrit le Cameroun. A l'issue de cette présentation, un projet de plan d'action de renforcement des capacités des Etats a été examiné et adopté. Un séminaire de lancement sera organisé au cours de l'année 2015. Il permettra de mobiliser les appuis techniques et financiers des autres partenaires (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) autour de ce projet dont la mise en œuvre par les pays va contribuer au renforcement de la qualité des données et à la transparence.

2.2.3. Réunions des délégués de la région Afrique

Les délégations de la Région Afrique se sont retrouvées les 03 et 05 mars 2015 au bureau de la Commission de l'Union africaine, d'une part, pour harmoniser les positions sur les points inscrits à l'ordre du jour de la Commission pour décision, et, d'autre part, pour des échanges avec les Ambassadeurs africains à l'ONU. Tout en appréciant ces deux initiatives, il y a lieu de noter que l'organisation a été défailante et n'a pas permis de répondre aux attentes. En effet, la plupart des

participants n'ont pas reçu leur invitation à temps ; en outre, l'ordre du jour n'a pas été décliné d'avance de manière à permettre aux uns et aux autres de préparer leurs contributions aux échanges.

2.2.4. Réunion du groupe ERETES

Une réunion des pays utilisateurs et institutions partenaires du progiciel d'aide à l'élaboration de comptes nationaux a permis, lors d'un panel au Cameroun qui assure par ailleurs la présidence du groupe, de présenter son expérience en la matière depuis 20 ans. Des échanges entre participants ont permis de nouer des contacts pouvant déboucher sur une éventuelle assistance avec les nouveaux pays désirant utiliser le produit. Il s'agit d'Haïti et du Bahreïn.

L'occasion a été donnée à Eurostat et l'INSEE de confirmer l'option de maintenance du progiciel et le lancement par l'Union européenne d'un programme panafricain devant intégrer le soutien aux comptes nationaux, et par conséquent à ERETES qui se positionne aujourd'hui comme un produit phare dans l'élaboration des comptes nationaux.

2.2.5. Réunion des membres de l'OCI

Elle a surtout servi de cadre préparatoire à la prochaine session de la commission statistique des pays membres de l'OCI prévue en mai 2015 à Ankara, en Turquie.

2.2.6. Retombées, recommandations et points d'intérêt pour le Cameroun

➤ **Rayonnement diplomatique du Cameroun.** Pour la 3^e année consécutive, le Directeur Général de l'INS, M. Joseph TEDOU a été porté à la fonction de rapporteur général de la session au sein du bureau élu.

➤ **Signature d'un protocole d'accord avec la SESRIC.** A l'issue de la session spéciale des délégués des pays membres de l'OCI ci-dessus évoquée, il a été procédé à la signature d'un protocole d'accord entre l'INS Cameroun et le Centre de recherche statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC). Ledit protocole rentre dans le cadre d'un projet global visant à collecter les données sur le tabagisme dans les enquêtes ménages réalisées au Cameroun, et en particulier l'Enquête Démographique et de Santé.

➤ **Mise en place d'une unité en charge des systèmes d'information géographique au sein de l'INS.** En relation avec l'évolution des évolutions des choses dans ce qui est convenu d'appeler la révolution numérique, il apparaît aujourd'hui urgent et indispensable de mettre en place une unité en charge de la gestion des SIG. Cette mise en place peut consister en réorganisation légère de l'organigramme sans conséquence financière par le biais d'une décision de la Direction générale, sans avoir à saisir le CA. L'objectif étant d'assurer une plus grande efficacité des actions de production statistique, et de leur diffusion.

➤ **Une plus grande visibilité des produits du SSN.** Dans ces fonctions et rôles de coordination du SSN, l'INS dispose déjà d'un site web assez régulièrement mise à jour pour sa communication. Mais les bonnes pratiques vues d'ailleurs nous recommandent d'emprunter la voie des médias sociaux, par une présence active sur **Facebook, Twitter, YouTube**, etc.

➤ **Une rencontre avec la délégation du Brésil** a permis de relever la bonne volonté de ce pays, doté d'une longue et riche expérience dans la réalisation des recensements de la population et de l'habitat, d'accompagner le Cameroun dans la réalisation de son 4^{ème} RGPH, en faisant usage de la technologie du PDA. Le Gouvernement pourrait adresser une requête aux autorités brésiliennes et une délégation conduite par le BUCREP pourrait aussi effectuer un voyage d'études au Brésil.

Yaoundé, le 17 mars 2015

M. OKOUDA Barnabé

DCR/INS

M. TEDOU Joseph

DG/INS